

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 16 Octobre 2024 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 22 membres.

24/056/AGE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions au CCAS et à des associations de solidarité et de lutte contre l'exclusion dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration 2024 et d'une troisième répartition de droit commun.

24-41477-DSAS

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Marseille, ville solidaire et port d'accueil, qui s'est construite et enrichie des migrations successives qui ont façonné son histoire, souhaite améliorer les conditions d'accueil et l'intégration des personnes étrangères installées sur son territoire.

Dans sa séance du 8 février 2021 le conseil municipal approuvait par sa délibération 21/0069/EFAG, la démarche et les grands principes directeurs de la contractualisation avec l'État d'un programme d'actions, précédé d'un diagnostic territorial, en vue d'améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des réfugiés.

En regroupant l'ensemble des acteurs de l'intégration sur le territoire, la mise en œuvre des Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration a donné l'impulsion à la mise en place ou au renforcement des instances et outils d'animation partenariale, et le développement tant capacitaire que qualitatif des dispositifs d'accueil et d'accompagnement à destination des bénéficiaires d'une protection internationale. Ces actions ont permis depuis 2022, d'accompagner plus de 1000 personnes dans le cadre de projets visant l'accès aux droits et l'intégration professionnelle par la levée des freins à l'emploi.

Au travers le renouvellement de cette contractualisation, pour une troisième édition, lors du Conseil municipal du 20 septembre 2024, l'Etat et la Ville de Marseille s'engagent à la poursuite d'un programme d'actions articulé autour de trois axes : l'accès aux droits, l'intégration professionnelle et l'accès à l'hébergement et au logement. Financé à hauteur de 390 000 Euros, (trois cent quatre-vingt-dix mille Euros) par l'Etat, ce programme d'actions se voit doter par la Ville de Marseille d'un financement complémentaire de 150 000 Euros (cent cinquante mille Euros).

Un accent fort a été mis dans le cadre des deux premiers CTAI sur le développement et la structuration des capacités de premier accueil, d'orientation et d'accès aux droits des réfugiés et primo-arrivants en particulier au sein des services du CCAS chargés de missions d'accueil de proximité et de domiciliation. A cette fin a été mis en place au sein du CCAS un poste de référent CTAI, chargé d'accompagner la montée en compétence des équipes sociales et administratives du CCAS au travers la construction d'outils et d'un programme de formation, et d'approfondir les relations partenariales avec les autres acteurs compétents (notamment les Points d'Appui et d'Accès aux Droits des Etrangers).

Dans sa nouvelle mouture, la CTAI prévoit un renforcement des financements attribués au CCAS en vue du recrutement de deux référents sociaux en complément du poste de référent CTAI. Les référents auront pour missions le diagnostic, l'accompagnement et l'orientation des publics réfugiés et primo arrivants orientés par les référents administratifs d'accueil du CCAS

Outre le financement accordé au CCAS pour les postes de référents sociaux et celui du référent, le CTAI prévoit le soutien à des porteurs de projets sélectionnés dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'intérêt. A la suite d'une instruction croisée avec les services de l'Etat, Il est ainsi proposé de procéder à une première répartition de subventions au titre des crédits de l'année 2024 pour un montant de 480 000 Euros (quatre cent quatre-vingt mille Euros) dont 170 000 Euros (cent soixante-dix mille Euros) à destination du CCAS dans le cadre du contrat territorial d'accueil et d'intégration.

Au regard du nombre important de projets déposés dans le cadre à l'appel à manifestation d'intérêt et de la volonté de soutenir de nouvelles initiatives tout en permettant de poursuivre les actions précédemment engagées, la Ville a souhaité compléter son engagement initial d'un montant de 28 500 Euros (vingt-huit mille cinq cents Euros) portant à 348 500 Euros (trois cent quarante-huit mille cinq cents Euros) le montant attribué aux associations soutenues dans le cadre du CTAI.

Enfin, dans le cadre d'une troisième répartition de droit commun la Ville soutient l'action de 19 associations engagées dans des projets d'accompagnement à l'apprentissage du français et aux droits des étrangers à Marseille pour un montant de 139 000 Euros (cent trente-neuf mille Euros).

Il s'agit de délibérer afin d'autoriser les dépenses qui seront effectuées au titre de l'année 2024.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1

Des subventions sont attribuées aux associations dont la liste suit, au titre de l'année 2024 et dans le cadre du CTAI première répartition :

N° de dossier	association	objet de la demande	thématique AMI	Montant proposé en Euros
00004617	Afrique Action Pour la Santé et Contre le SIDA	accès à la prévention, au dépistage et aux soins des plus démunis.	accompagnement aux droits	12 000
00005148	Association de préfiguration régie de quartier Noailles-Belsunce	Accompagnement à l'accès aux droits des étrangers primo-arrivants, et soutien à l'accès au monde du travail par l'insertion professionnelle dans le quartier de Noailles	accompagnement aux droits	20 000
00005394	Ateliers artistes en exil	Dispositif d'accompagnement vers l'emploi artistique, Les artistes bénéficiaires de l'action sont accompagnés durant les premières années qui suivent l'obtention de leur titre de séjour en France.	accompagnement aux droits	35 000
00005490	Collectif SENSE	permanence d'accès aux droits	accompagnement aux droits	10 000
00005358	Envergure	Solution de mobilité provisoire aux personnes BPI suivies par AGIR résidant sur Marseille et sans autre solution d'aide à la mobilité au moment de la demande	accompagnement aux droits	4 500
00005226	Espace	Formation des professionnels du CCAS, des Missions locales de Marseille et des acteurs associatifs intervenants dans le cadre du CTAI 3.	accompagnement aux droits	36 000
00005427	Forum Réfugiés	Acso coordination d'accès aux droits de santé PA et BPI.	accompagnement aux droits	10 000
00005379	Ifac Anieres Saint Julien	Projet « Parcours d'intégration citoyen » au croisement des quartiers de Noailles, la Plaine, Cours Julien, Thiers.	accompagnement aux droits	8 000
00005200	Justice et union pour la transformation sociale Sindiane	Rétablissement des femmes et des personnes LGBTQIA+ en exil, qui présentent souvent des souffrances psycho-sociales ;	accompagnement aux droits	5 000
00005161	Osiris	Accueil et accompagnement des personnes réfugiés et primo-arrivantes ayant subi des violences intentionnelles, qui ont entraîné des traumatismes graves.	accompagnement aux droits	20 000
00005193	Réseau santé Marseille Sud	Accompagnent aux démarches sociales et d'accès aux droits	accompagnement aux droits	10 000
00003457	Fierté Marseille Organisation	Accompagnement à l'ouverture des droits en lien avec l'état civil, à travers d'un Accompagnement collectif renforcé, avec un accompagnement individuel d'appui.	accompagnement aux droits	5 000
00005333	Collectif SENSE	Permanences d'accès au logement	hébergement logement	10 000
00005382	Elia	Prévention des expulsions locatives et maintien dans le logement des primo-arrivants	hébergement logement	13 000
00005483	GUINEE A à Marseille	Hébergement solidaire, intégration par l'accueil	hébergement logement	6 000
00005836	J'accueille	Accompagnement à l'accès au logement des Bpi et primo-arrivants	hébergement logement	25 000
00005332	Réseau santé Marseille Sud	Accompagnement des personnes primo arrivantes et/ou réfugiées sans habitat vers un accès et un maintien dans l'hébergement/logement	hébergement logement	4 000

00005221	Association d'aide aux populations précaires et immigrées	Accès aux droits et plus spécifiquement, de l'emploi /formation et du logement. Deux axes majeurs qui permettent à cette population d'engager un processus d'intégration réussie.	intégration professionnelle	12 000
00004046	Centre d'information droit des femmes et familles CIDFF	Intégration socio-professionnelle des femmes primo arrivantes	intégration professionnelle	10 000
00005451	Duo for a Job	Programme de mentorat intergénérationnel	intégration professionnelle	20 000
00005448	En Chantier	En Chantier - Parcours de formation vers l'emploi des primo-arrivants	intégration professionnelle	8 000
00005399	Festin	Accompagnement de 24 réfugiées ou primo-arrivants à l'obtention du CQP commis de cuisine et au retour à l'emploi.	intégration professionnelle	17 000
00005320	SINGA MARSEILLE	Incubateur SINGA accompagnement des réfugiés et primo arrivants à l'entrepreneuriat	intégration professionnelle	30 000
00005498	Tribu Meinado	Parcours de formation et de découverte des métiers de la petite enfance.	intégration professionnelle	10 000
00005354	Unis Cité	Intégration socio professionnelle via L'accompagnement de 10 jeunes avec statut de primo arrivants/BPI à des missions de service civique proposées par Unis-Cité.	intégration professionnelle	8 000

ARTICLE 2

Sont approuvées les conventions ci-annexées, conclues entre les associations citées dans l'article 1 et la Ville de Marseille.

Monsieur le Maire ou son représentant est habilité à signer ces conventions.

ARTICLE 3

Des subventions sont attribuées aux associations dont la liste suit, au titre de l'année 2024 et dans le cadre d'une troisième répartition.

Dossiers N°	Associations	Objet de la demande	Montant proposé en Euros
5396	A VOIX HAUTE	Français pour la vie courante et parentale - Accéder à ses droits par le biais de l'apprentissage linguistique	6 000
5376	ASS POUR LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES MEDITERRANEENNES ADRIM	Boussole Santé	5 000
5307	ASSOCIATION DEQUELDROIT	Plateforme de jurisprudence collaborative en droit des personnes étrangères.	2 000
5144	ASSOCIATION DES USAGERS DE LA PADA DE MARSEILLE	Recherche action compréhension du système social français pour les réfugiés	5 000
4459	CIMADE SERVICE OECUMENIQUE D ENTRAIDE	Favoriser et promouvoir l'accès aux droits des personnes étrangères vivant à Marseille	9 000
5469	COUP DE POUCE AUX MIGRANTS	Premier accueil et accompagnement global	4 000
5195	CULTURES ET FORMATIONS SOLIDAIRES	Langue française, numérique et insertion professionnelle des primo-arrivants	5 000
3879	ESPACE	Mise en réseau et professionnalisation des acteurs accompagnant les publics réfugiés et primo arrivants	24 000

5457	FOODSWEETFOOD	Organisation du Refugee Food Festival Marseille	7 000
5153	GUINEE A MARSEILLE	Accueil et accompagnement des ouest-africains primo-arrivants	6 000
5232	GUINEE A MARSEILLE	Fête de la Guinée	6 000
5338	JUSTICE ET UNION POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE	Régisseur social mobile en soutien à l'accès aux droits fondamentaux des réfugiés et primo-arrivants en situation de grande précarité	6 000
5436	KIPAWA	Accompagnement des personnes exilées vers l'inclusion dans la société	9 000
5282	LE COMEDE COMITE POUR LA SANTE DES EXILES	Développement des actions d'accompagnement pour l'accès au droit et au soin des primo-arrivant.e.s en situation de précarité à Marseille.	4 000
5236	MOT A MOT	Des mots pour le quotidien et la parentalité - accéder à ses droits - favoriser la mobilité et lever les freins à l'emploi	6 000
4916	RESEAU HOSPITALITE	Soutien au projet Droit et Accès aux Droits du Réseau Hospitalité	15 000
3980	SINGA MARSEILLE	Renforcer les actions sociales et culturelles au sein de la communauté SINGA Marseille	6 000
4274	THE TRUTH	Groupes d'auto-soutiens de femmes, des ateliers thématiques sur la santé sexuelle et reproductive, l'hygiène, l'accès aux droits, des activités de distributions de colis alimentaires et de kits hygiènes	5 000
5367	TOUT UN MONDE	Accompagnement global renforcé des familles participantes aux ateliers socio-linguistique "Marmites à Histoires"	6 000
5366	UNION DES DIVERSITES DE MARSEILLE	Accès aux droits et intégration primo arrivants	3 000

ARTICLE 4 Sont approuvées les conventions ci-annexées, conclues entre les associations citées dans l'article 3 et la Ville de Marseille.

ARTICLE 5 Est approuvée la dépense d'un montant de 170 000 Euros (cent soixante-dix mille Euros) au CCAS de Marseille et au titre du CTAL.

Centre Communal d'Action Social de Marseille (CCAS de Marseille)
Immeuble Quai ouest
50 rue de Ruffi CS 90349
13331 Marseille cedex 03

ARTICLE 6 La dépense d'un montant total de 487 500 Euros (quatre cents quatre-vingt-sept mille cinq cent Euros) sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2024, chapitre 65, sous chapitre 424, article 65748.1, service 03082

ARTICLE 7 La dépense d'un montant total de 170 000 Euros (cent soixante-dix mille Euros) sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2024, chapitre 65

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité
Abstention Groupe Rassemblement
Marseillais
Abstention Groupe Une Volonté pour
Marseille
Abstention Non inscrit Cécile VIGNES**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**